

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 54/100/2003 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 251/03 (AFR 54/075/2003 du 20 août 2003) et suivante (AFR 54/083/2003 du 10 septembre 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE ET DE MAUVAIS TRAITEMENTS / DÉTENTION AU SECRET / PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ

SOUDAN

deux membres de l'ethnie four :

Abaqer Adam Mohamed Shoaib (h), enseignant

Abdul Aziz Ahmed Musa (h)

Londres, le 26 novembre 2003

Amnesty International a appris qu'Abaqer Adam Mohamed Shoaib et Abdul Aziz Ahmed Musa avaient été remis en liberté en septembre, en application des dispositions d'un accord de cessez-le-feu conclu entre le gouvernement soudanais et l'Armée de libération du Soudan (ALS).

Tous deux avaient été arrêtés le 12 août à Kas (ville du Darfour méridional, dans l'ouest du Soudan) par les forces de sécurité, qui les soupçonnaient de soutenir l'ALS. Selon les informations recueillies, Abaqer Adam Mohamed Shoaib, Abdul Aziz Ahmed Musa et 22 autres hommes ont été torturés pendant deux jours par des membres des services de renseignements militaires de Kas. Ils auraient été flagellés et roués de coups de bâton. Abaqer Adam Mohamed Shoaib a été maintenu en détention au secret dans les locaux des forces de sécurité à Kas. Abdul Aziz Ahmed Musa était, quant à lui, détenu dans les locaux des services de renseignements militaires de la ville de Nyala. À ce jour, aucune enquête n'a été ouverte sur les actes de torture qu'ils auraient subis.

Merci beaucoup à tous ceux qui sont envoyé des appels. Dans la dernière série d'appels que, dans la mesure du possible, vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

– accueillez favorablement la nouvelle de la libération d'Abaqer Adam Mohamed Shoaib et d'Abdul Aziz Ahmed Musa ;

– demandez aux autorités soudanaises d'ouvrir sans délai une enquête indépendante et impartiale sur les informations selon lesquelles Abaqer Adam Mohamed Shoaib, Abdul Aziz Ahmed Musa ainsi que 22 autres hommes ont été torturés et, si les éléments de preuve recueillis sont suffisants, de traduire en justice les auteurs et les instigateurs présumés de ces agissements.

APPELS À :

Gouverneur du Darfour méridional :

Lieutenant-General Adam Hamid Musa
Governor of South Darfur State
c/o People's Palace
PO Box 281

Khartoum, Soudan

Télégrammes : Governor of South Darfur state, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 779977 / 771024

Formule d'appel : Dear Sir, / Monsieur le Gouverneur,

Premier vice-président :

Mr Ali Osman Mohamed Taha
First Vice-président
People's Palace
PO Box 281

Khartoum, Soudan

Télégrammes : First Vice-President, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 779977 / 771024

Formule d'appel : Your Excellency, / Votre Excellence,

Ministre de la Justice et procureur général :

Mr Ali Mohamed Osman Yassin
Minister of Justice and Attorney General
Ministry of Justice
Khartoum, Soudan

Télégrammes : Justice Minister, Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 770883

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES À :

Conseil consultatif pour les droits de l'homme :

Dr Yasir Sid Ahmed
Advisory Council for Human Rights
PO Box 302
Khartoum, Soudan

Fax : +249 11 779173 / 770883

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*